

LA DANSE À L'ÉCOLE :

AGIR À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

COMpte RENDU DU FORUM

LUNDI 13 JANVIER
2014

QUIMPER



Organisée par MDF en collaboration avec le groupe de pilotage
Danse à l'école*

*Musiques et Danses
en Finistère*

DANSE À L'ÉCOLE : AGIR À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

FORUM ORGANISÉ PAR MUSIQUES ET DANSES EN FINISTÈRE 13 JANVIER 2014



SYNTHÈSE PROPOSÉE PAR GÉRARD AUTHELAIN
invité par Musiques et Danses en Finistère en tant que regard extérieur, pédagogue,
musicien, fondateur du Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) de
Lyon, auteur de plusieurs ouvrages sur la musique à l'école.

Une cinquantaine de participants se sont rassemblés, représentant les catégories professionnelles diverses concernées par le thème : danseurs, chorégraphes, enseignants de danse intervenant à l'école, en collège, en conservatoire, conseillers pédagogiques en EPS, dumistes, diffuseurs, responsables associatifs, professeurs des écoles, responsables des collectivités territoriales.

1. Contexte institutionnel

Par rapport à la manière dont s'est posée historiquement la question pour la musique à l'école, les conditions ne sont plus exactement les mêmes. A preuve la liste des participants intéressés par la question, et qui est différente de celle qui réunissait par exemple en 1983 les participants au colloque de Clavichords inaugurant la création des CFMI. On peut noter en effet aujourd'hui :

- une forte participation des conseillers pédagogiques de l'Education nationale,
- la présence des collectivités territoriales et notamment du Conseil général du Finistère, attentif à cette réflexion,
- la présence des conservatoires et écoles de musique, à travers leurs enseignants et les dumistes.

2. Partenariat

Une question importante, qui a trait directement aux enjeux, est celle de la formation des professeurs des écoles amenés à travailler en partenariat avec les danseurs. Résumée selon une formule brève, la question peut se poser ainsi : « *Comment éviter le projet clés en mains ?* ». Cette interrogation définit bien le champ dans lequel doit se poursuivre la réflexion : la pratique de la danse à l'école ne relève pas seulement d'une initiative personnelle (y compris d'une personne morale telle qu'une association ou une école de danse), mais doit se déployer sur une collaboration avec les responsables du lieu de l'intervention. On retrouve ici un mot clé dans le glossaire établi par MDF : celui de « *réseaux* ».

Dans le même ordre d'idées a été posée la question des interventions en temps périscolaire : qui enseignera, et quels liens seront établis avec les professeurs des écoles ? La question a été élargie également sur le rapport avec les parents d'élèves.

3. Contenus disciplinaires

Première question à préciser : quelle différence y a-t-il entre danse à l'école et cours de danse ? Cette interrogation le fut (et l'est encore parfois) entre l' « *enseignement de la musique* » en conservatoire et l' « *initiation musicale* »

à l'école primaire (ou au collège). La réponse se tient-elle sur les contenus disciplinaires (et l'arrivée de l'histoire de l'art à l'école n'a sans doute pas simplifié la tâche des intervenants), quel type de complémentarité peut-on établir entre ces différents cursus ?

Un autre aspect rejoint la question posée dans le domaine des arts plastiques : comment maintenir une relation entre l'œuvre et la pratique ? En d'autres termes, quelle est la place de l'apprentissage de l'enfant et la production qu'il est en mesure de faire d'une part, et ce qu'on peut être amené à lui montrer en termes de spectacles de danse ? Autrement dit comment établir une relation effective entre les structures de diffusion (que ce soit l'appellation des différents organismes, scène nationale, lieux de musiques actuelles, associations de musiques traditionnelles, etc. ou des organismes de positionnement national tels que les JMF) et les établissements scolaires pour que les présentations artistiques qu'on leur propose ne se limitent pas au répertoire de la chanson ou de la musique dite classique ?

En toile de fond, la question fait apparaître la place de la « *production enfantine* » dans le cursus des interventions. La représentation est-elle un impératif éducatif ? Pour quels objectifs, et surtout dans quelles conditions autres que la fête d'école de fin d'année dont on connaît les limites du point de vue artistique ?

Enfin ces contenus disciplinaires peuvent-ils faire l'objet d'une visée incluant des interventions régulières sur un long temps, ou se limiter à des projets ponctuels, qui n'ont pas la même incidence sur l'éducation et la formation artistique de l'enfant ?

4. Conditions d'exercice

La question préalable qui n'attend jamais une réponse définitive mais doit toujours être réévaluée est celle-ci : « *C'est quoi l'école aujourd'hui ?* » Or derrière cette interrogation se profilent l'ensemble des représentations mentales qui sont liées à l'expérience personnelle de sa propre enfance, l'implication ou non en tant que parent, la vision qu'en donnent les événements politiques et médiatiques, le contact personnel ou non avec le corps enseignant, etc.

Une nouvelle donne est venue avec l'apparition des nouveaux rythmes scolaires. Elle pose notamment le moment de l'intervention pour les danseurs (pendant le temps scolaire ? en périscolaire ?). Question qui fait rejallir l'actuelle situation de la danse qui n'entre pas, à la différence de la musique et des arts visuels, dans les programmes scolaires du premier et second degré. De ce fait, comment éviter que les interventions en danse ne soient que sous forme de projet ponctuel ?

De ce fait, comment élaborer un projet pédagogique, tenant compte à la fois de la diversité des esthétiques qu'il serait souhaitable de prendre en compte, du temps disponible dont disposent les professeurs des écoles pour une réelle collaboration, de l'envie des élèves qu'il faut décrypter pour que les interventions soient en phase avec leur attente (consciente ou implicite) ? Et dans cette interrogation, il y a à prendre en compte l'aval (comment développer l'avant projet autrement qu'en faisant rentrer une activité à venir dans des cases) et le suivi pédagogique (finalement, qu'est-ce qu'un projet danse aura apporté à l'élève, à son groupe de vie, à sa famille ?).

Dans l'élaboration des projets, quelqu'un a attiré l'attention sur un risque : comment ne pas faire avec la danse à l'école les mêmes erreurs qui ont été faites jadis avec la flûte à bec, contre-performance par rapport à la pratique de l'art de la musique baroque et par rapport à la pratique de l'instrument en tant que tel ? Autrement dit l'économie des moyens pour raison de pénurie financière entraînera-t-elle une sous-pratique dont les résultats sont aussi fâcheux ou inefficaces que s'il n'y avait rien ?

Cette dernière question rejoint en fait une interrogation fondamentale : quelles sont les représentations mentales de tous les participants d'une activité danse à l'école : l'artiste intervenant, le professeur des écoles, l'élève, et notamment pour être plus précis, les garçons, les filles ? Comment faire découvrir la danse en milieu scolaire, et quelle danse ? Pour le plaisir ? Pour une démarche créative ? Pour mieux comprendre ce qui est donné à voir

dans des spectacles chorégraphiques ? Pour un bien-être et un meilleur rapport de son corps avec soi et avec les autres ? Formule simple et banale : la danse à l'école, c'est quoi ?

A partir de là on pourra évoquer la qualification des intervenants à l'école en matière de danse, et de leur validation, tant du point de vue de la discipline artistique que du point de vue institutionnel de l'Education nationale.

5. Financement

Le problème des interventions à l'école est de savoir qui est en mesure de les financer, sachant que l'Education nationale n'a pas de moyens propres autres qu'une aide au projet très limitée (et ne prenant pas en compte les salariaux des intervenants autres que son propre personnel) et que les classes à PAC ont pratiquement disparu du paysage. Qui peut agir sur le plan territorial : communes ? Communautés de communes ou agglomérations ? Conseil général ? Etat (plan national pour le développement de l'éducation artistique) ? Et comment établir un budget (correspondant à la question du financeur : « *combien ça va coûter ?* ») ?

Et autre question inhérente à la discipline : quel équipement minimum est requis, sachant que l'on ne fait pas la même activité sur un carrelage et sur un plancher ?

6. Ethique et philosophie

« *Finalemment* », comme il a été dit dans un atelier, c'est la question du début : « *c'est quoi la danse à l'école ?* » Derrière la boutade, c'est le problème récurrent des « *fondamentaux* » que connaissent bien tous les enseignants depuis qu'à l'école primaire, il a été décidé que ces fondamentaux étaient lire, écrire, compter. Or la question préalable de tous les participants à cette journée d'études est bien celle-ci : quels sont les effets de la danse pour un élève depuis la maternelle jusqu'à la sortie du cycle obligatoire, qu'est-ce que ça leur apporte de fondamental ?

Et si c'est fondamental, alors quelles sont les pistes d'action pour que ce qui était question devienne progressivement source de réponses possibles ? La seconde partie, on s'en doute, consistera à prendre l'exposé interrogatif précédent en remontant et en commençant par le dernier point pour aboutir jusqu'aux conditions de partenariat.



Pistes pour le travail à venir

1. Fondamentaux

Il semble que l'un des premiers points d'accord sur le sujet concerne le rapport de l'enfant par rapport à son propre corps, ce qui est aussi le problème pour tout artiste, y compris s'il est musicien. Développée à l'intention de l'enfant, l'idée se concrétise par l'autonomie que ce dernier peut acquérir par rapport au temps et à l'espace, à l'appréhension qu'il peut avoir de sa propre dynamique interne, de son bien-être, de son énergie, de la façon de la maîtriser, de la mettre au service d'une compréhension de soi, de son émotion, de sa relation avec les autres, etc.

L'un des aspects tout aussi important est le plaisir qu'il éprouve par rapport à ce qu'il demande à son propre corps, et tout autant au plaisir qu'il est en mesure de donner à l'autre. Le corps raconte le ressenti de chacun, la danse est un moment où peut se réaliser la connexion entre l'imaginaire, la sensibilité, le corps. Si l'on s'interroge en quoi la danse relève d'une démarche importante pour un jeune et postule de ce fait la nécessité de la mettre en œuvre dans le cadre de l'école, la réponse est du même ordre que pour tout ce qui relève de l'éducation artistique, musique, arts visuels ou autres pratiques mettant en œuvre l'audace, le risque de se montrer tel que soi, l'invitation à la rencontre au-delà des mots et du verbal.

Si l'on invite des enfants ou des adolescents à présenter ce qu'ils ont produit, ce n'est pas pour qu'ils montrent de quoi ils sont capables, ni pour certifier leur progrès au cours d'une année et encore moins pour satisfaire une quelconque envie de se faire reconnaître. Mais pour aller au bout de ce qu'est l'expérience artistique, à savoir donner à d'autres ce dans quoi on a mis une part de soi-même.

2. Parcours et modalités

Il ne s'agit pas, ici, de définir un programme, même si l'on sait que pour l'Education nationale une définition est toujours en vigueur : la danse à voir (avec écriture chorégraphique et codification des mouvements) et la danse à vivre (qui est de l'ordre du vivre ensemble, sans présentation à d'autres que la seule manifestation interne au groupe).

Survient alors la réponse à apporter à la question des différentes esthétiques en présence. Est-il important d'envisager un cursus qui permette à l'élève, au cours de sa scolarité, d'approcher l'ensemble des esthétiques pour qu'il est un aperçu de cette diversité ? Philippe Bacchetta, abordant la pratique musicale dans une structure de diffusion telle que la Carène, et s'étant posé la même question à propos de la musique, pense que l'important est de ne pas aborder cette question comme un parcours obligé, le sujet essentiel n'étant pas le style, mais d'abord de faire de la musique ensemble. Il est souhaitable de constituer des parcours où les jeunes peuvent faire l'expérience d'un travail commun avant de penser à l'entrée esthétique, ce qui permet d'envisager ensuite l'élargissement de cette approche initiale.

La formation n'est pas une démarche rectiligne, elle se nourrit de moments forts et de moments de latence. Si le projet émane des élèves, rien n'interdit que des préalables soient mis en place en même temps (par exemple pour la musique : voix et rythme). En fait lorsqu'on parle invention, création, il faut envisager derrière ces mots la possibilité pour l'élève de signer ce qu'il produit, d'assumer que ce qu'il fait et qu'il montre vient de lui.

3. Contenus et Ressources

Le mot « *émotion* » a souvent été cité comme étant un témoin de l'activité artistique mise en œuvre dans la danse à l'école, et pas seulement l'activité physique comme dans l'EPS. Il recouvre en fait une interrogation qui n'apparaît pas souvent dans le domaine de la pédagogie : celle de l'affectif. Il n'est pas sûr que tous (parents, inspecteurs, faiseurs de programmes) soient convaincus du rôle important de l'affectif comme chemin vers la connaissance.

Il est encore moins sûr qu'elle fasse partie des sujets importants abordés dans les ESPE (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation). Les enseignants du premier degré, par contre, comme les musiciens et artistes intervenants, sont sans doute mieux à même d'en percevoir l'importance, car ils ne sont pas attachés uniquement au résultat dans la matière spécifique enseignée, mais ont l'habitude de voir l'enfant dans sa globalité, dans son évolution comportementale tout autant que liée à la matière scolaire.

C'est par la notion de l'affectif que l'on peut retrouver le plaisir de l'activité proposée, lequel a été évoqué à plusieurs reprises. D'autant que ce plaisir se trouve être également un moteur dépassant la seule satisfaction individuelle de la pratique, mais peut s'appliquer pour l'élève aussi à sa progression dans le travail de la technique en cours.

La danse entre de plein droit dans les perspectives édictées par le ministère de l'Education et celui de la Culture et de la communication à propos de l'éducation artistique. Or si elle ne limite pas son champ d'intervention à un enseignement technique, si elle ne se limite pas non plus à une pratique intégrant les notions susdites de l'affectif et de création, elle s'inscrit pour la part qui est la sienne dans l'histoire de l'art, comme cela se passe pour la musique ou pour les arts plastiques. On peut danser sa peinture comme le faisait Pollock, mais l'invention de cet artiste a une histoire qu'il n'est pas inutile de situer. Transmettre des savoir-faire prend une autre dimension quand on peut les référer à un mouvement historique.

Se pose alors la question des ressources. Il est fort regrettable que le ministère de la Culture et de la communication n'ait pas cru nécessaire de donner suite à l'expérience de l'IPMC (Institut pédagogique musical et chorégraphique) et surtout à la publication régulière de la revue Marsyas qui continue d'être, vingt ans après sa disparition, une référence irremplacée concernant notamment les études sur l'enseignement de la danse comme de la musique. Il faut signaler également la publication par l'ADDIM 01 du DVD concernant une expérience de danse à l'école menée par les musiciens intervenants du département de l'Ain sur une année et se terminant par plusieurs bals adultes-enfants et mettant en jeu de nombreux partenaires.

4. Partenariats

Le pluriel de ce titre n'est pas facultatif, dans la mesure où il s'agit de construire ensemble et dès le début des projets prennent en compte tous les aspects, y compris celui des temps de concertation financés.

L'Education nationale définit ses propres cadres relevant de la collaboration avec les enseignants et les formes de contrat qui lui sont liés, ainsi que les différents aspects de régulation.

Au-delà de ces accords à établir tant sur les règles de l'intervention à l'école que sur le financement du projet incluant sa préparation, se dévoilent d'autres attentes qui doivent également faire l'objet d'actions importantes. Si l'on souligne que l'enseignant doit être associé au déroulement de l'activité artistique, cela exige qu'il ait pu avoir la formation nécessaire en amont ou au moins qu'il dispose du temps nécessaire pour l'acquérir en cours d'activité. Non pas pour faire le travail de l'artiste intervenant, mais pour la tâche propre qui est la sienne, et notamment de pouvoir assurer auprès de l'enfant la mise en relation de cette activité avec les autres acquis et pratiques que dispense l'école. Une formation qui permette à l'enseignant de prendre sa place et de définir selon quelles modalités.

Une autre attente concerne la formation des élus, en ce qu'il est nécessaire pour eux aussi, partenaires essentiels non seulement pour la partie financement mais aussi pour la politique éducative et culturelle dont ils sont responsables sur leur territoire afin de mieux connaître les implications de ce à quoi ils contribuent. La FNCC est l'un des lieux de formation des élus, sans doute pas le seul. Comme leur emploi du temps est aussi surchargé que celui des enseignants, il est nécessaire en ce domaine également de faire preuve d'invention.

Enfin à la question de savoir si le professeur des écoles peut assurer par lui-même, au bout d'un certain temps de travail avec un danseur intervenant, l'activité dans sa classe, il faut répondre que cette formule contredit les

principes mêmes de l'Education nationale qui établit la collaboration de l'instituteur avec l'intervenant extérieur. Ou c'est de la substitution, de la délégation, parce qu'il est incompetent, et on n'est pas dans la collaboration. Ou c'est un contrat de coopération, parce que les rôles sont différents et complémentaires, alors on est dans le partenariat et la question est sans objet. Soit l'on pense que l'altérité est une chance, soit l'on estime que ce que l'on peut faire tout seul est mieux. On est dans deux philosophies totalement opposées, dont l'une est de toute évidence fort pernicieuse et dommageable pour la société comme pour le travail d'éducation où l'une des bases est en tous domaines d'apprendre à l'enfant à savoir travailler avec d'autres et pas seulement en situation de manque.

5. Evaluation

Il a été évoqué à un moment ce que cela signifie pour un enfant de progresser. Est-ce que le niveau de danse est évalué, le progrès est-il évalué ? Ces questions étaient moins destinées à obtenir une réponse qu'à manifester la difficulté de savoir ce qu'on évalue, pour quoi et pour qui l'on évalue, et par rapport à quoi et à qui. Autant d'interrogations qui permettent de terminer ce forum et cet échange de pistes de travail sur d'autres réflexions à mener, et qui répondent en fait à ce que demandait un participant au cours des débats : à quoi sert Musiques et Danses en Finistère dans ces questionnements ?

Réponse, aurait dit le Petit Prince : justement, à poser des questions et permettre d'y répondre ensemble...



Gérard Authelain

ET MAINTENANT ?

Le forum a fait émerger trois questions principales :

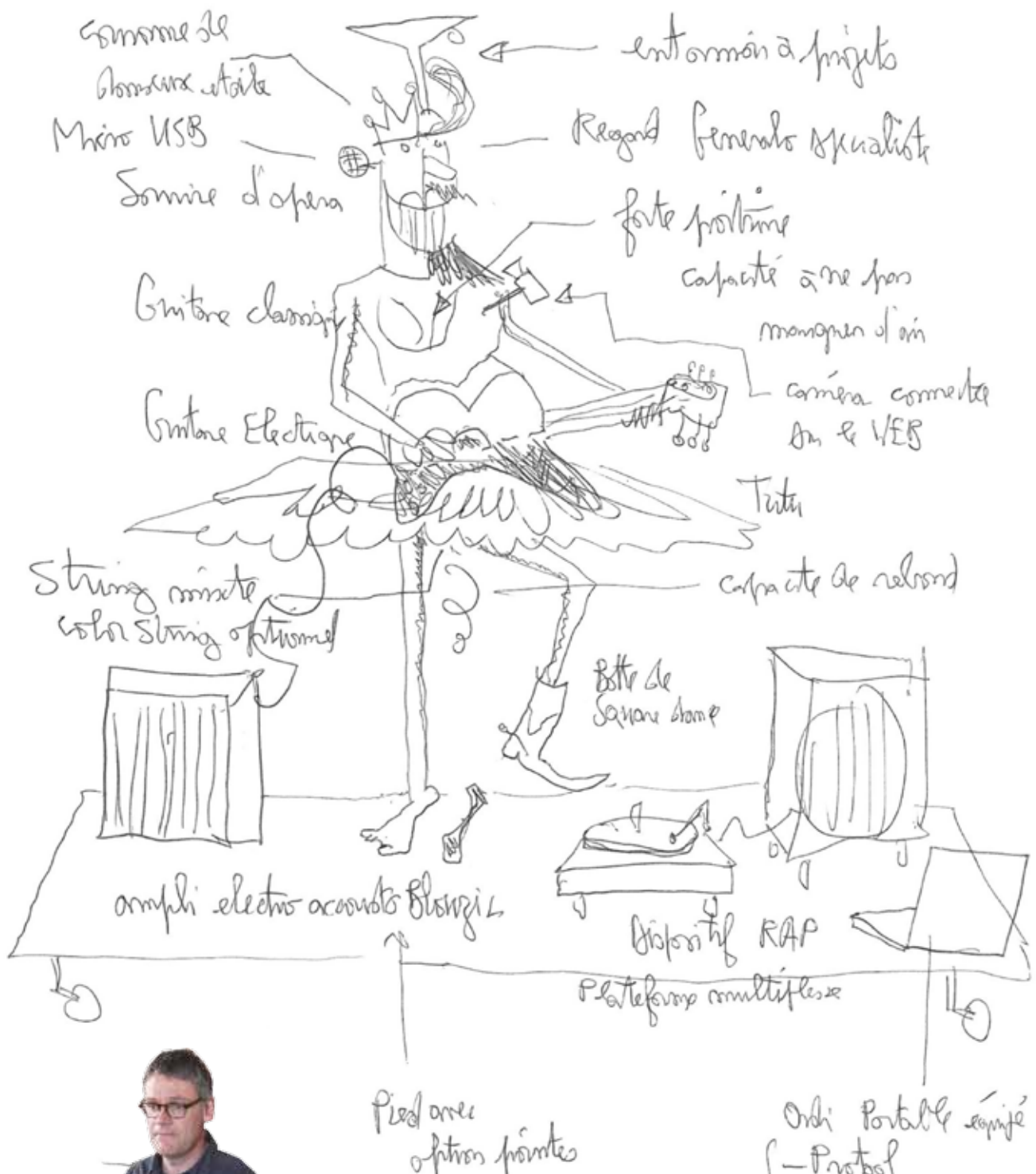
- 1/ la formation des intervenants artistiques et des enseignants,
- 2/ la visibilité et la diffusion des projets Danse à l'école,
- 3/ le financement des interventions en milieu scolaire.

Chacune de ces questions a été déclinée en pistes d'actions qui seront mise en œuvre d'ici fin juin, et tout au long de la saison 2014-2015.

Les deux journées annoncées des lundis 24 mars et 7 avril seront notamment axées autour des fondamentaux et de la méthodologie des projets danse à mener dans les écoles. Ces journées s'adresseront à toute personne concernée par ces questions, et plus particulièrement les professeurs de danse et danseurs-chorégraphes intervenant déjà, ou souhaitant intervenir en milieu scolaire.

Concernant la question des financements, le comité de pilotage transmettra des propositions aux collectivités territoriales, notamment au Conseil général, dans le cadre du schéma départemental des enseignements artistiques.

La Solution au Problème
Le musicien Bimôme 2 en 1 Multiple



Dessin réalisé lors du forum par Gaël Giguelay, musicien intervenant en milieu scolaire, enseignant au Conservatoire de Musiques et d'Art Dramatique de Quimper



ÉTAIENT PRÉSENTS AU FORUM

- Pierre-Yves AUBIN Professeur de danse contemporaine - MPT Ergué Armel, Quimper et Conservatoire Brest Métropole Océane / pyaubin@free.fr
- Philippe BACCHETTA Directeur - La Carène Brest / Philippe.Bacchetta@laCarene.fr
- Ciré BEYE Artiste chorégraphique - Tamm Kreiz Plonéour Lanvern / cire@tammkreiz.fr
- David BOUTIER Chargé de développement culturel - Vivre le monde / vivrelemonde@free.fr
- Loïc CALVEZ Conseiller pédagogique EPS - Education nationale / loic.calvez@ac-rennes.fr
- Solenn CAMPION Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré / usep@laligue-fol29.org
- Jean-François CHARLES Directeur-adjoint - Conservatoire BMO / jean-francois.charles@brest-metropole-oceane.fr
- Maryse CITOLEUX Directrice-adjointe - MPT Ergué Armel Quimper / maryse.citoleux@mpt-ea.org
- Vincent CORLAY Développeur culturel Tamm Kreiz Plonéour Lanvern / vincent.tammkreiz@gmail.com
- Isabelle COUFFIN Professeur de danse classique - Entre Chats Morlaix et Conservatoire Brest Métropole Océane / isabelle.couffin@gmail.com
- Hélène CUILHE Conseillère pédagogique - Education nationale / helene.cuilhe@ac-rennes.fr
- Emilie DHUMERELLE Artiste chorégraphique / dhumerelle.emilie@neuf.fr
- Laure DESBOIS Professeur de danse classique / desbois.laure@orange.fr
- Maribé DEMAILLE Artiste chorégraphe / ledoaredemaille@wanadoo.fr
- Caroline FAOU Professeur de danse contemporaine - Etoile de Mer Ploudalmézeau / caro.faou@laposte.net
- Céline FILIPPI-GUEGUEN Professeur de danse contemporaine Ecole intercommunale de musique et de danse du Léon Saint-Pol de Léon / celine.filippi@hotmail.fr
- Didier FROUIN-GUILLERY Artiste plasticien / didier.frouin-guillery@wanadoo.fr
- Gaël GIGUELAY Musicien intervenant en milieu scolaire - Conservatoire de Musiques et d'Art Dramatique de Quimper / g.giguelay@gmail.com
- Sophie GILLES Professeur de danse jazz - Tamm Kreiz Plonéour Lanvern / sophie@tammkreiz.fr
- Dominique GUILLOPE Chargée de mission - ADDAV 56 / d.guillope@addav56.org
- Cécile GIROD Professeur de musique - Conservatoire de musique et de danse Quimperlé / cecile.girod@orange.fr
- Nadia HACINI Professeure des écoles - Education nationale / nadia.hacini@ac-rennes.fr
- Justine JAFFRE Professeur de danse jazz - Tamm Kreiz Plonéour Lanvern / justine@tammkreiz.fr
- Annick LABBE Professeur de danse contemporaine - MJC Trégunc / annicklabbe@laposte.net
- Gwénola LE CORRE Oz Live / gwenola.lecorre@laposte.net
- Brigitte LE DUC Professeur de danse jazz - Danse 2000 Crozon / brigitte.leduc5@wanadoo.fr
- Catherine LE GRAND Directrice - MJC Trégunc / catherine.mjctreg1@free.fr
- Léna LE VAILLANT Coordinatrice - Fédération de danses bretonnes War'l Leur Penn Ar Bed / lena.warleur29@gmail.com
- Véronique LECELLIER Coordinatrice culturelle - Ville de Concarneau / veronique.lecellier@concarneau.fr
- Florence MAGNANON Conseil général du Finistère / florence.magnanon@cg29.fr
- Christine MARSOLLIER Professeur de danse classique - Conservatoire de musique et de danse Quimperlé / chrismarso@orange.fr
- Roselyne MARTIN Professeur EPS / roselyne.malroux@gmail.com
- Nadine MISKO Musicienne intervenante en milieu scolaire, chargée de l'action en milieu scolaire au Conservatoire de Brest Métropole Océane / nadine.misko@brest-metropole-oceane.fr
- Marie-Thé THOMAS MICHEAU Conseillère pédagogique - Education nationale / marie.ther.thomas@ac-rennes.fr
- Jacqueline MOREL Conseillère pédagogique - Education nationale / morel.jacqueline@neuf.fr
- Christian PASQUIO Conseiller pédagogique - Education nationale / christian.pasquio@ac-rennes.fr
- Sylvie PAULMIER-OUATTARA Coordinatrice de l'action culturelle - Conservatoire de Musiques et d'Art Dramatique Quimper / sylvie.paulmier@mairie-quimper.fr
- Marie Line PAYARD Conseillère pédagogique - Education nationale / Marie-Line.payard@ac-rennes.fr
- Anne PICHAVANT Education nationale / marie-anne.pichavant@ac-rennes.fr
- Alan PIERRE Animateur culturel - Fédération de danses bretonnes War'l Leur Penn Ar Bed / alan.warleur29@gmail.com
- Frédéric POGENT Conseiller pédagogique - Education nationale / frederic.pogent@ac-rennes.fr
- Cécilia POURQUIE-FERRARIO artiste chorégraphique / pourquie.ceciliaetienne@neuf.fr
- Fabienne REBIERE Conseil général du Finistère / fabienne.rebiere@cg29.fr
- Annie RIVIERE Association Escabelle Brest / annie.riviere@wanadoo.fr
- Olivier SOUN Conseiller pédagogique - Education nationale / olivier.soun@ac-rennes.fr
- Marine TANGUY Professeur de danse contemporaine - Entre Chats Morlaix / marinetanguy--@hotmail.fr
- Olivier TETARD Conseiller pédagogique - Education nationale / olivier.tetard@ac-rennes.fr
- Sandie TREVIEN Professeur de danse classique - Sandie Danse Pont l'Abbé / sandie.danse@wanadoo.fr

* Le groupe de pilotage Danse à l'école est constitué de Jean-Claude Brélivet, conseiller pédagogique de circonscription missionné danse par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale et formateur Danse à l'école, Laurence Cathelin, chargée de l'action culturelle à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, Véronique Favarel, artiste chorégraphique, professeure de danse et formatrice en Danse à l'école, Patrick Herrou et Christian Pasquio, conseillers pédagogiques départementaux Education Physique et Sportive, Patrick Le Doaré, chorégraphe, formateur Danse à l'école et directeur artistique de Teem, Yves le Du, membre fondateur de l'association Escabelle et du festival Entrendanse et pour Musiques et Danses en Finistère, Isabelle Brochard, chargée de mission danse, Jean-Jacques Gire, directeur et Yannick Le Bitter, adjoint au directeur.

Musiques et Danses en Finistère
12 rue Stang Ar C'hoat - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 95 68 90
Courriel : contact@md29.org - www.md29.org

Les Mus'arts disent classes primaires de Langevin Brest



Crédits photos : page 1 et 10 : Gérard Le Doudic pour Escabelle
Pages 2, 4, 7 et 8 : MDF